



# RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales  
ANFR du 23 décembre 2015 mises à jour en septembre 2019  
par l'Agence nationale des fréquences

**Nom du site :**  
MIN ST CHARLES

**Référence du rapport de simulation :**  
00000052K11-20

**Commune :**  
PERPIGNAN

**Adresse de l'installation :**  
MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles"

UPR Sud Ouest,  
1 avenue de la Gare 31128 PORTET SUR GARONNE  
CEDEX

**02/12/2020**

# Sommaire

1. Objet du rapport
2. Synthèse
3. Description du projet
4. Plan de situation
5. Caractéristiques de l'installation
6. Résultats de simulation
7. Conclusion

# Objet du rapport

L'objet du document est de présenter les résultats de la simulation en intérieur de l'exposition aux ondes des antennes à faisceau fixe et des antennes à faisceaux orientables émises par le projet d'installation radioélectrique située MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles" PERPIGNAN diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4 : 2G, 900MHz / 3G, 900MHz / 3G, 2100MHz / 4G, 700MHz / 4G, 800MHz / 4G, 1800MHz / 4G, 2100MHz / 4G, 2600MHz / 5G, 3500MHz selon les lignes directrices nationales publiées le 23 décembre 2015 par l'Agence nationale des fréquences et mises à jour en septembre 2019 pour la prise en compte des antennes à faisceaux orientables utilisées notamment en technologie 5G.

Les résultats de la simulation ne valent que pour l'installation spécifiée de l'opérateur Orange.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15-4<sup>1</sup> en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

<sup>1</sup> Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0271 du 21 novembre 2017 texte n°21, Arrêté du 9 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0271 du 21 novembre 2017 .

# Synthèse

L'exposition maximale simulée à 1,5m de hauteur pour le projet de l'installation située au MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles" PERPIGNAN est comprise entre 2 et 3 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables.

Les simulations ont été réalisées à différentes hauteurs, l'exposition maximale simulée en intérieur pour le projet situé au MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles" PERPIGNAN est comprise entre 5 V/m et 6 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 V/m et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables.

# Description du projet

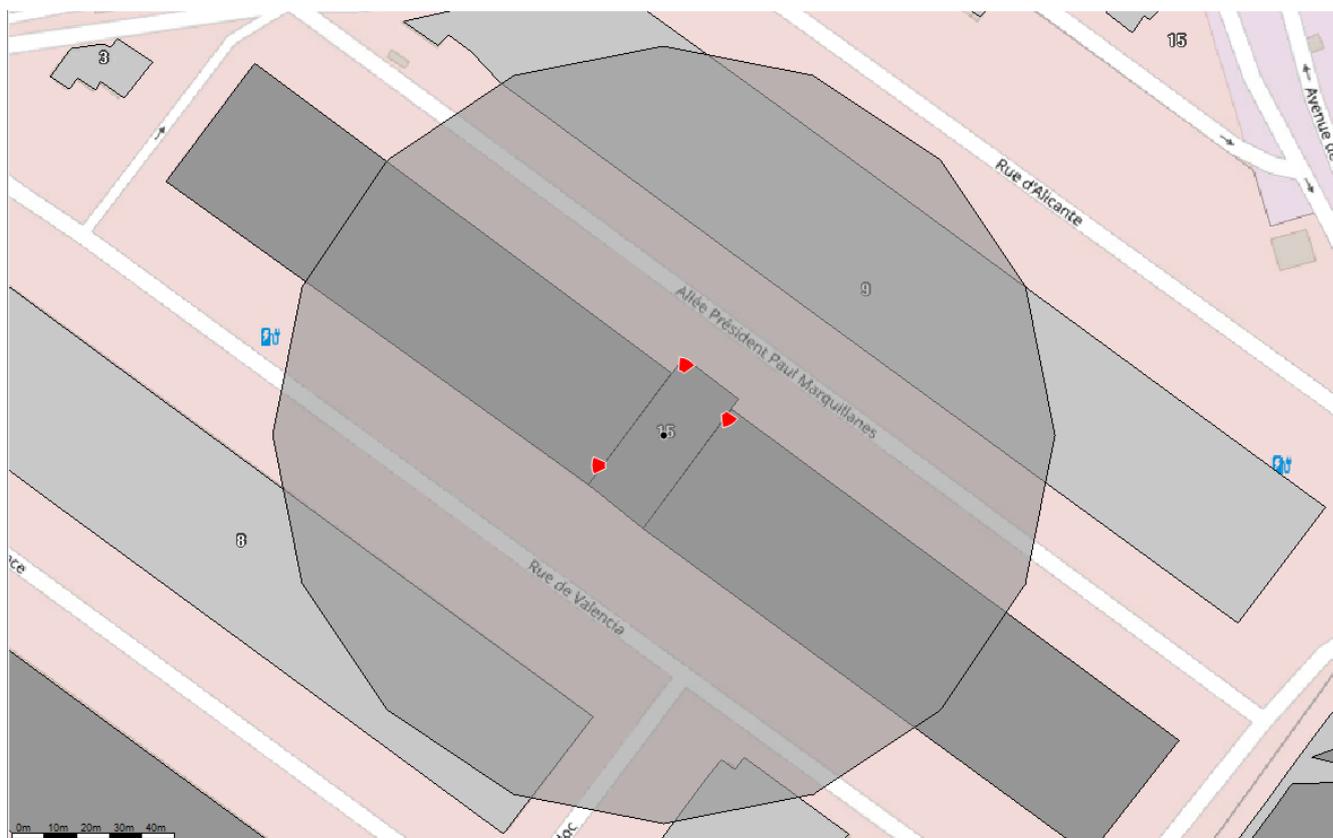
L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de permettre une amélioration significative du débit du réseau mobile grâce à l'introduction de l'Ultra Haut Débit Mobile ORANGE. La 5G offrira la rapidité et la capacité en données nécessaires au développement de nouvelles générations d'applications et de services. Ce dossier est réalisé conformément aux recommandations de l'ANFR dans le cadre des pilotes Villes Orange 5G.

## Description de l'installation

Coordonnées géographiques (Lambert 2 étendu)	Longitude : X : <b>642016.00</b> Latitude : Y : <b>1742372.00</b>
Adresse	MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles" PERPIGNAN
Nombre d'antennes actives	6
Type	Directive
Systèmes	2G / 3G / 4G / 5G
Faisceau fixe / Faisceaux orientables (1)	Faisceaux fixe et orientables
Azimuts(en degrés)	1 : <b>30°</b> / 2 : <b>150°</b> / 3 : <b>270°</b> / 4 : <b>30°</b> / 5 : <b>150°</b> / 6 : <b>270°</b>
Bandes de fréquences utilisées	700MHz / 800MHz / 900MHz / 1800MHz / 2100MHz / 2600MHz / 3500MHz
Altitude au milieu de l'antenne	70.50
Hauteur du support	15.75
Hauteur (hauteur au milieu de l'antenne)	1 : <b>17.85m</b> / 2 : <b>17.85m</b> / 3 : <b>17.85m</b> / 4 : <b>19.00m</b> / 5 : <b>19.00m</b> / 6 : <b>19.00m</b>

<sup>1</sup> Les antennes à faisceaux orientables sont utilisées notamment pour la technologie 5G. Ces antennes formées d'un nombre de plus en plus grand d'antennes élémentaires permettent de diriger la puissance émise en une zone donnée du secteur couvert grâce aux techniques de formation de faisceau (beamforming) offertes par le mMIMO (massive Multiple Input Multiple Output).

# Plan de situation



Fond de carte (photo aérienne), source : bing.

# Caractéristiques de l'installation

## Antenne 1

Azimut 30°, HMA= 17.85m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900	13	-6	Fixe	16.50
3G	900	40	-6	Fixe	16.50
3G	2100	40	-6	Fixe	17.30
4G	700	79	-6	Fixe	15.50
4G	800	79	-6	Fixe	16.30
4G	1800	79	-6	Fixe	16.80
4G	2100	79	-6	Fixe	17.30
4G	2600	79	-2	Fixe	17.80

## Antenne 2

Azimut 150°, HMA= 17.85m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900	13	-6	Fixe	16.50
3G	900	40	-6	Fixe	16.50
3G	2100	40	-6	Fixe	17.30
4G	700	79	-5	Fixe	15.50
4G	800	79	-5	Fixe	16.30
4G	1800	79	-6	Fixe	16.80
4G	2100	79	-6	Fixe	17.30
4G	2600	79	-2	Fixe	17.80

## Antenne 3

Azimut 270°, HMA= 17.85m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900	13	-6	Fixe	16.50
3G	900	40	-6	Fixe	16.50
3G	2100	40	-4	Fixe	17.30
4G	700	79	-5	Fixe	15.50
4G	800	79	-5	Fixe	16.30
4G	1800	79	-6	Fixe	16.80
4G	2100	79	-4	Fixe	17.30
4G	2600	79	-3	Fixe	17.80

## Antenne 4

Azimut 30°, HMA= 19.00m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
5G	3500	126	-3	Orientables	25.00

## Antenne 5

Azimut 150°, HMA= 19.00m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
5G	3500	126	-3	Orientables	25.00

## Antenne 6

Azimut 270°, HMA= 19.00m

Technologie mobile	Fréquence en Méga-hertz (MHz)	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degré)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
5G	3500	126	-3	Orientables	25.00

# Résultats de simulation

Dans cette simulation, la présence du bâti est prise en compte.

Les simulations sont réalisées en zone urbaine avec la résolution suivante : 1 m.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 1,6<sup>2</sup> ou 4 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceau fixe. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 13,5 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceaux orientables. Ce facteur de réduction correspondant à un balayage du faisceau pendant 4,4 % du temps dans une direction donnée.

Le facteur d'atténuation de duplexage temporel TDD (de 1,25 dB) est appliqué pour les fréquences 3,4 – 3,8 GHz de cette installation.

Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

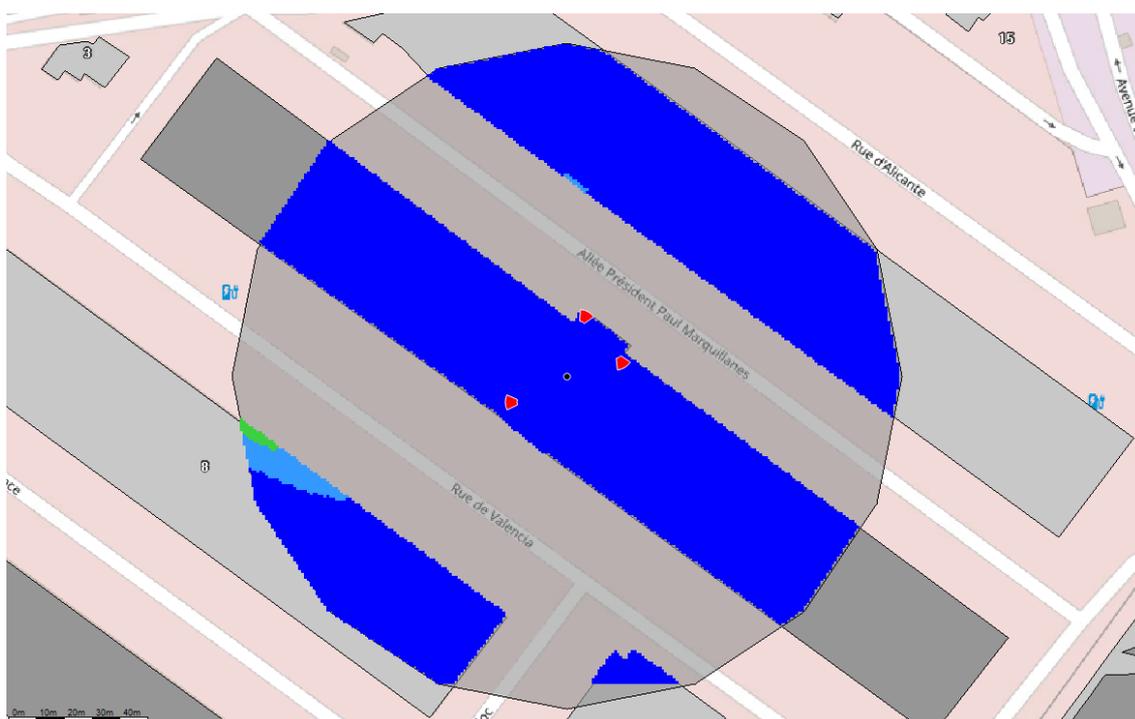
Les simulations à différentes hauteurs par rapport au sol sont réalisées à partir du modèle numérique de terrain de L'IGN 5 m de 0 interpolé au pas de 1 m. Les données utilisées pour le bâti sont fournies par L'IGN, révision 0.

## Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol

La simulation à 1,5 m par rapport au sol est réalisée à partir du modèle numérique de terrain de l'IGN 25 m de 2011 interpolé au pas de 1 m.

### Carte de simulation antenne à faisceau fixe.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur pour les antennes à faisceau fixe est compris entre 2 et 3 V/m.



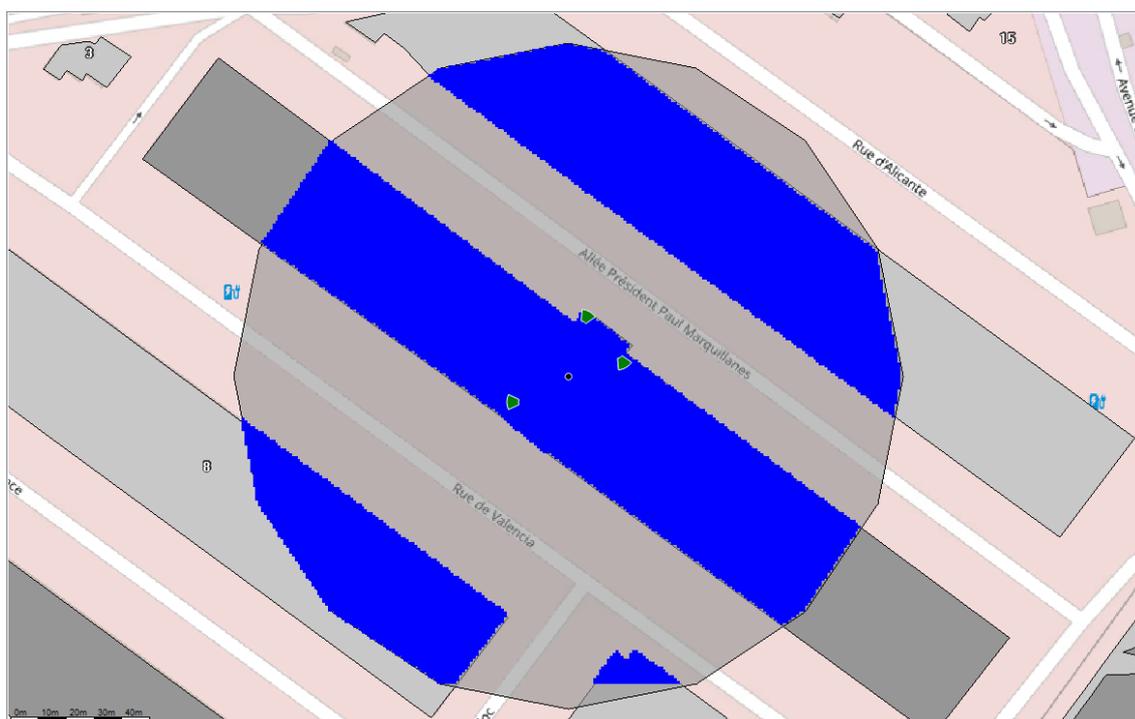
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brun
Entre 5 et 6 V/m :	Rose
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Jaune
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Cyan
Entre 0 et 1 V/m :	Bleu

Il n'y a aucun établissement particulier dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

## Carte de simulation antenne à faisceaux orientables.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur pour les antennes à faisceaux orientables est compris entre 0 et 1 V/m.



Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Il n'y a aucun établissement particulier dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

## Simulations à différentes hauteurs

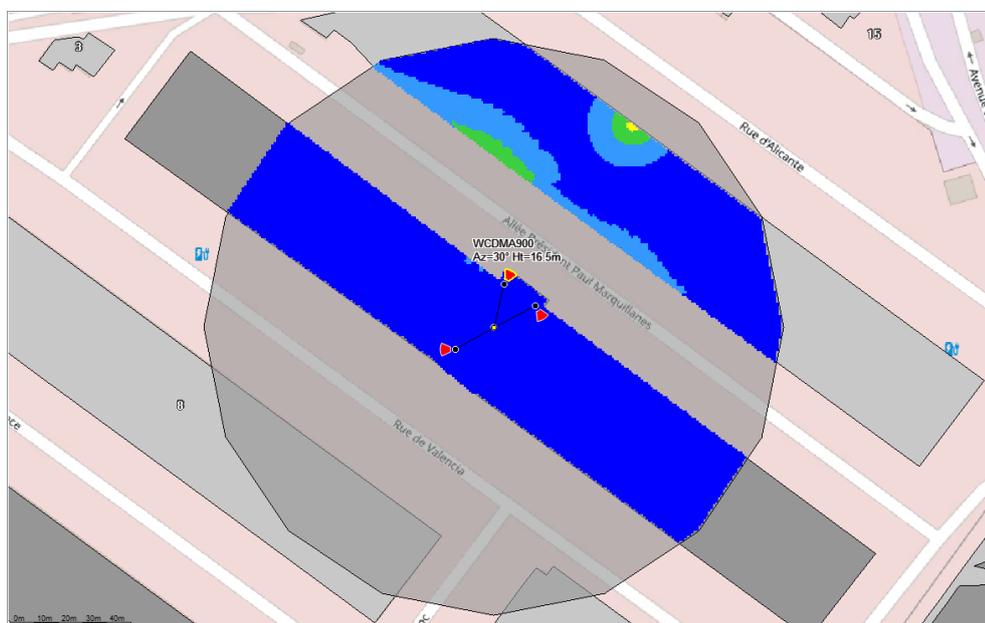
Une modélisation est réalisée par antenne.

Pour chacune, l'environnement est différent, l'exposition maximale calculée ainsi que la hauteur correspondante varient d'une antenne à l'autre. Ce projet comporte 6 antennes, 6 simulations ont été réalisées.

### Antenne n°1

Azimut 30°

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50 m.



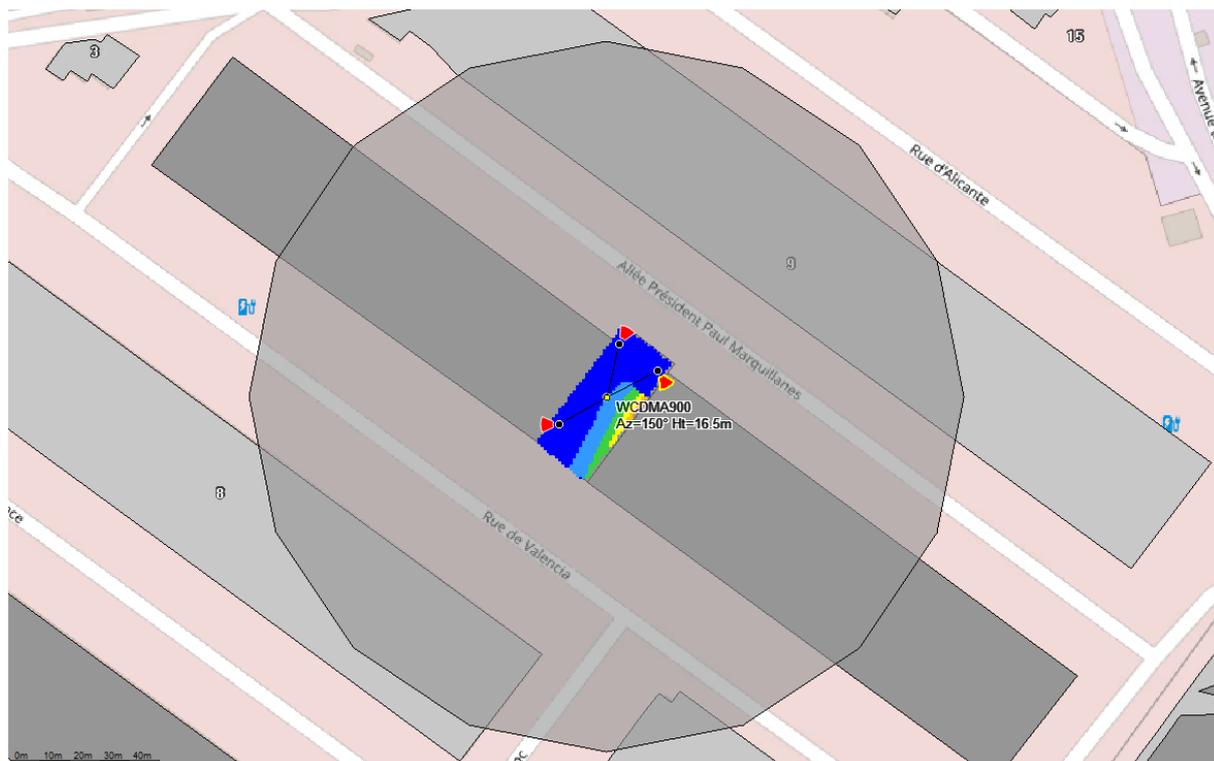
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

## Antenne n°2

Azimut 150°

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 5 et 6 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



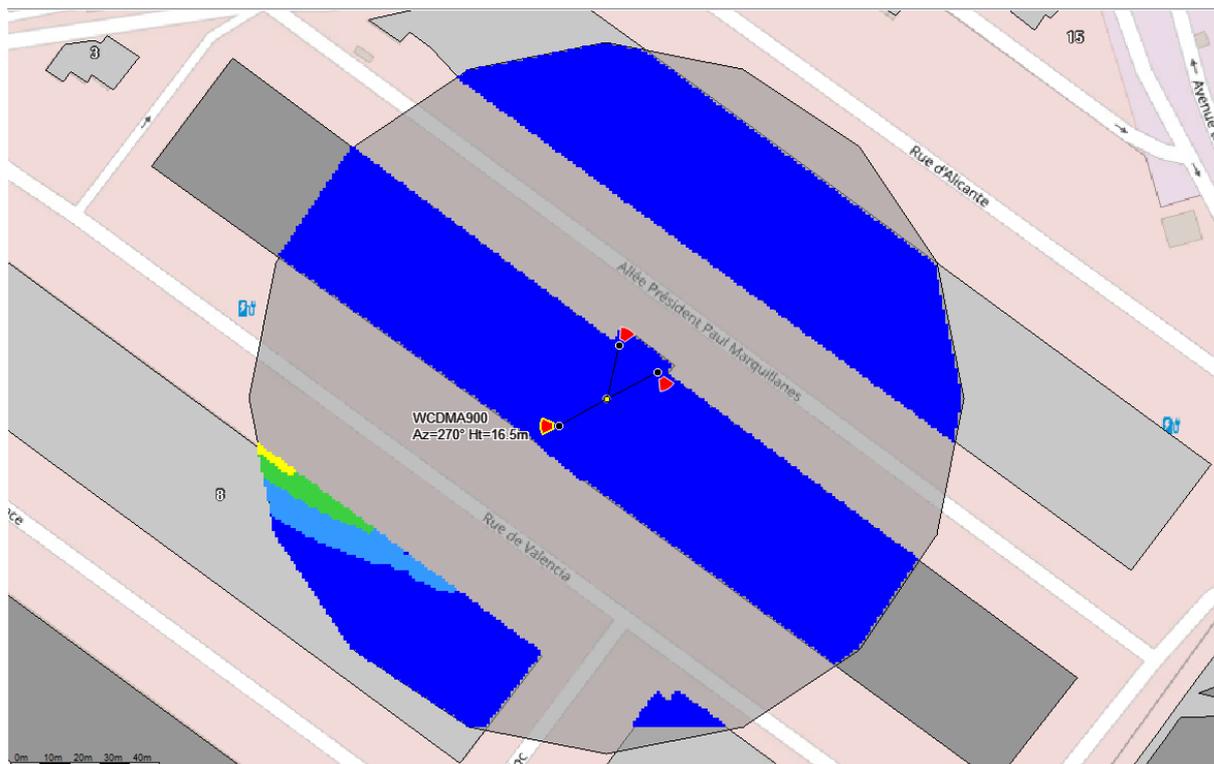
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

### Antenne n°3

Azimut 270°

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 270, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 4.50 m.



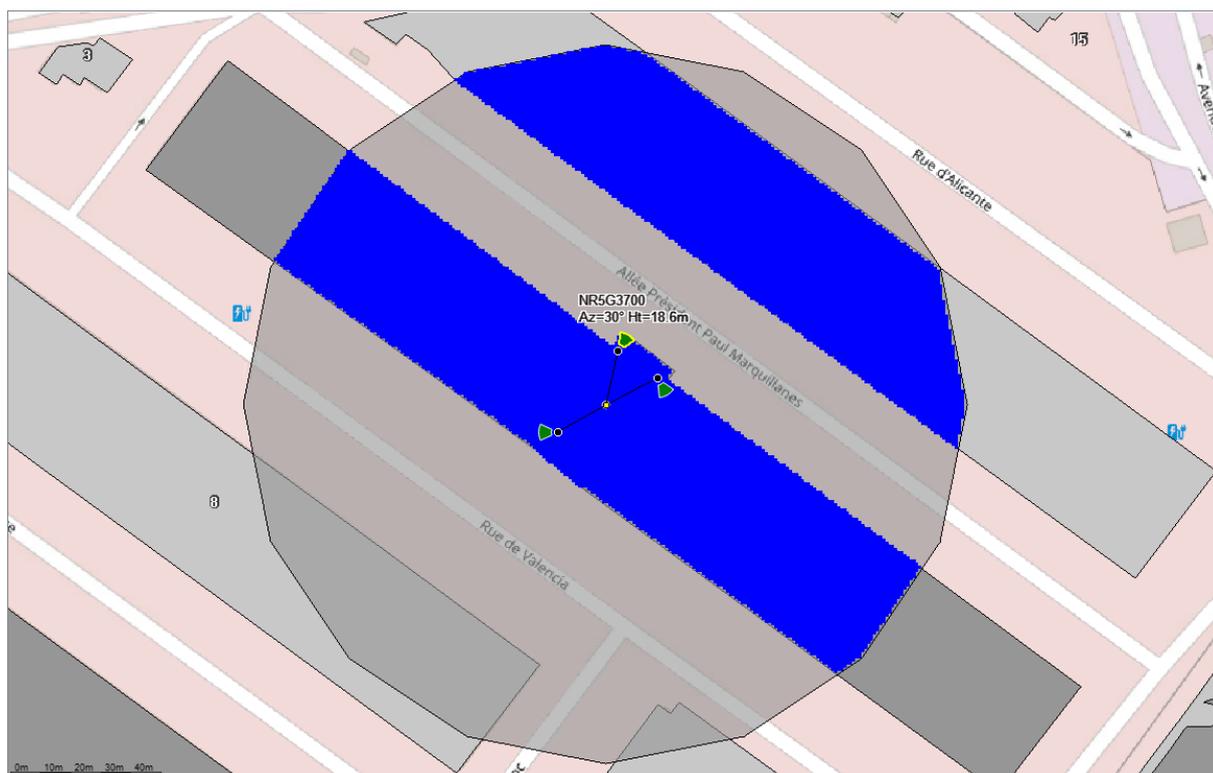
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellergy, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

## Antenne n°4

Azimut 30°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50 m.



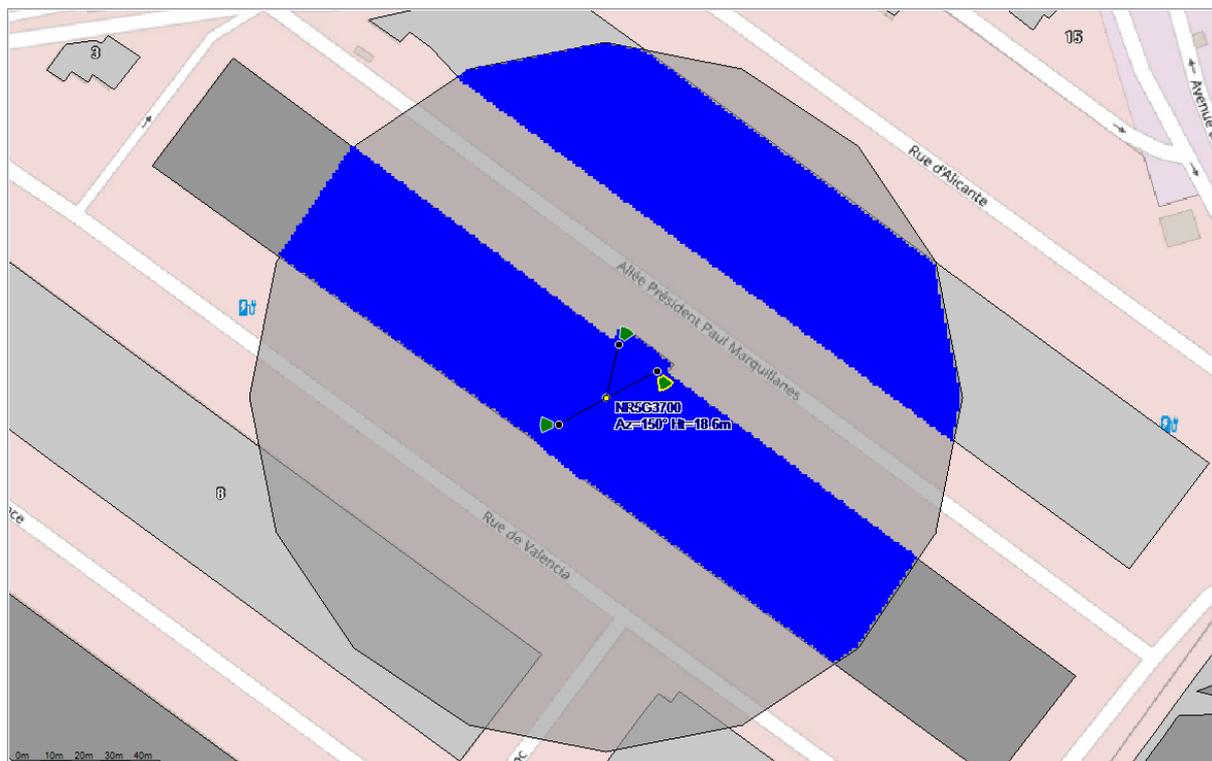
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

## Antenne n°5

Azimut 150°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50 m.



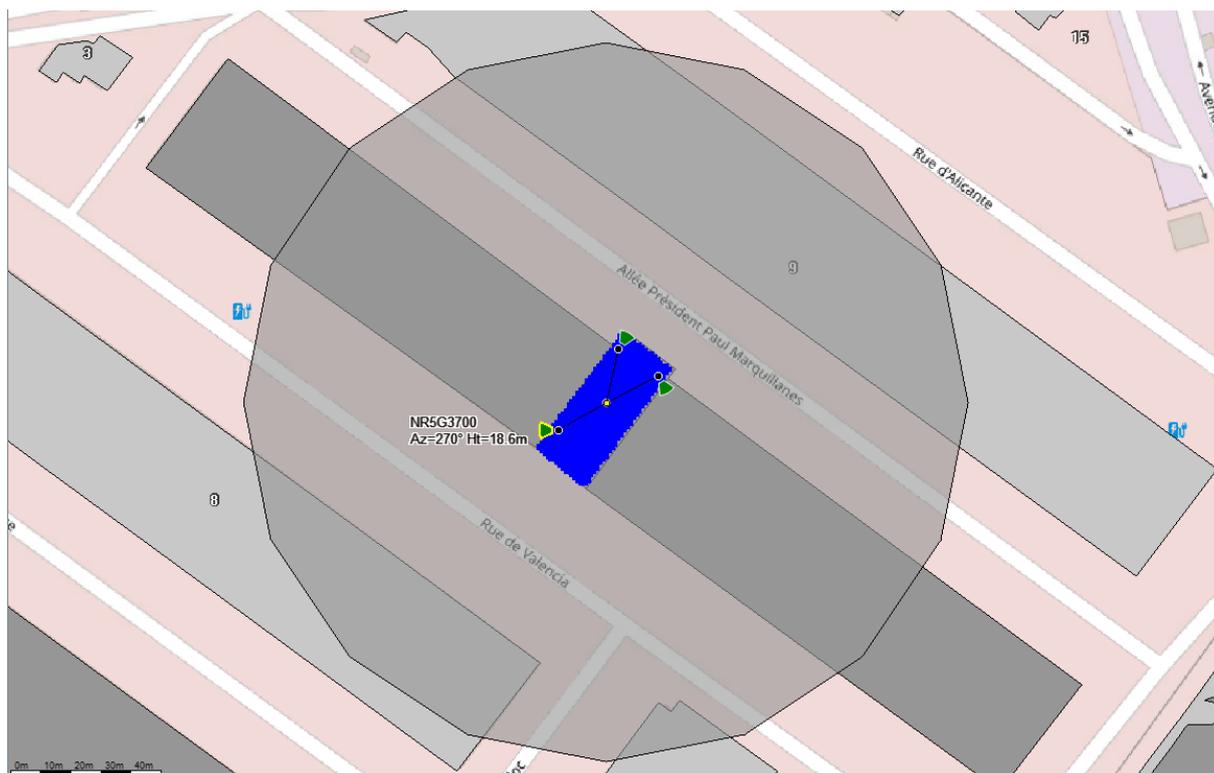
Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellergy, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

## Antenne n°6

Azimut 270°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50 m.



Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

# Conclusion

L'exposition maximale simulée à 1,5 m de hauteur pour le projet d'implantation de l'installation située MIN SAINT CHARLES Lieudit "Saint Charles" est comprise entre 2 et 3 V/m, pour les antennes à faisceau fixe. et entre 0 et 1 V/m, pour les antennes à faisceaux orientables.

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 5 et 6	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	7.50	13.50	4.50

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	7.50	7.50	10.50